

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2025



CONCOURS PHOTO

**MAIRIE DE
CHANTRIGNE**

47 rue des vallées
53300 CHANTRIGNÉ
02.43.00.81.69

Et si votre photo était la
couverture du prochain
bulletin municipal ?

Comment participer ?
Prenez une photo qui illustre
votre attachement pour
notre village

Commerces, artisanat, services

<i>A.Millet Lavage – bâtiments agricoles</i>	M. Anthony MILLET	06.50.77.72.51
<i>Aerobat- contrôle des Performances du bâtiment</i>	M. Samuel GARNIER	06 79 20 36 10
<i>Bar-restaurant « Chez Fred »</i>	M.Frédéric DUMOTIER	06.51.20.66.06
<i>Commerce gros bétail</i>	M. Daniel GIRAULT	02 43 00 81 57
<i>Commerce gros bétail</i>	SARL Mickaël Bovins 53	06 75 01 91 64
<i>Coupe – Vente de bois</i>	M. Sylvain MORICE	06 20 05 74 81
<i>Couverture – Charpente</i>	M. Christophe LETERTRE	02 43 00 84 36
<i>EHPAD La Charmille</i>	14 rue de la Chapelle	02 43 00 82 15
<i>Electricité – Chauffage – Plomberie</i>	Ets Michaël GARNIER	02 43 00 82 13
<i>Epicerie – Relais Poste Multiservices VIVECO, Dépôt de pains</i>	Mme Maryline MAYIMA	02 43 03 85 72
<i>SARL Esprit MÉTAL- métallerie décorative et structurelle</i>	M. Maxime ROULAND	06.26.56.61.54
<i>Fromage de Brebis</i>	GAEC du Carré d'Ouailles	02 43 04 48 63
<i>La Ferme des Vallées - Vente Volailles fermières</i>	Pierre et Marie LE GROS	02 43 00 86 06
<i>Mécanique de précision</i>	M.P.M. 53	02 43 00 27 77
<i>ÔBien-Etre d'Épione</i>	Mme Karine BAZILLE	06 65 67 45 00
<i>Ostéopathe pour animaux</i>	Mme Claire BELLARD	06 74 47 99 66
<i>Salon de Coiffure</i>	Mme Antoinette GALLIENNE	02 43 08 83 71
<i>Service agricole ETA</i>	M. Joël LEBLANC	06 12 38 74 05
<i>Travaux forestiers - sylviculture</i>	M. David MENGARD	06 10 75 90 94

ASSOCIATIONS

<i>APE</i>	Mme Elise LEPEC	06 29 86 59 86
<i>Club de l'amitié</i>	Mme Martine MAREAU	06 20 94 37 07
<i>Comité des fêtes</i>	M. Stanislas LE COQ	02 43 04 48 63
<i>L'Esperluette des vallées</i>	Mme Lúna DE JESUS CASTELEIRO	07 83 55 60 38
<i>USC Football Club</i>	Mme Muriel DEROUAULT	06 79 45 79 81

Le Site Internet : si vous souhaitez être recensé dans l'annuaire du site internet de la Commune, vous êtes invités à communiquer vos coordonnées complètes : Enseigne, nom du gérant, adresse, courriel, téléphone, site internet et votre type d'activité à la mairie de Chantrigné. Merci de nous informer en cas de changement.

ASSISTANTE MATERNELLE

<i>Assistante maternelle</i>	Mme Michelle RIOUX	02 43 00 85 52
------------------------------	--------------------	----------------

Le mot du maire

Chers Chantrignéennes, Chers Chantrignéens,



Avec l'arrivée de l'hiver, cette année touche à sa fin. Le temps des moments festifs va se multiplier. C'est l'occasion pour chacun de se retrouver en famille et entre amis. Profitez bien de ces moments-là.

C'est aussi le temps pour moi d'écrire cet édito de fin de mandat. J'ai eu le privilège et le plaisir de vous accompagner durant ces cinq dernières années.

En cette période de vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garantie de la continuité du service public.

La commune crée du lien entre nos habitants et rassemble les bonnes volontés, par leurs engagements auprès de toutes nos associations.

Que chacune et chacun soient remerciés pour son implication au service des concitoyens. En cette fin de mandat, mes premiers remerciements vont vers l'ensemble du personnel communal qui a accompagné l'équipe municipale afin de garantir le service public attendu et la réalisation des projets communaux. Mes remerciements vont également à l'ensemble des élus du conseil municipal, pour leur engagement concret au service de l'intérêt général.

Tout le long de ce mandat, nous avons été confrontés à un exercice d'équilibriste en répondant aux besoins, avec nos moyens financiers et nos priorités, tout en veillant à la transparence et l'équité.

Grâce à cet édito, nous vous informons de la vie communale et des différents partenariats :

Les services du bocage mayennais (CCBM), le Conseil Départemental et L'État afin de répondre aux besoins de tous les habitants.

En attendant le renouvellement du prochain conseil municipal, les élus vous donnent rendez-vous à la traditionnelle cérémonie de vœux le 10 janvier 2026 à 14h 30 à la salle des loisirs.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une belle année 2026 et le meilleur pour ceux que vous aimez.

« Le Bonheur, ce n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire mais d'apprécier ce que l'on a ».
Paulo Coelho.

Bien à vous, au plaisir de vous rencontrer.

Françoise DUCHEMIN

La cérémonie de vœux pour l'année 2026
se déroulera à la salle des loisirs
Le samedi 10 janvier 2026 à 14h30.

ÉDITORIAL.....page 3

- ÉTAT-CIVIL
- BUDGET ET SUBVENTIONS
- EAU ET ASSAINISSEMENT
- URBANISME
- VIE COMMUNALE.....pages 10

LA VIE *Communale*

- Fleurissement
- Le repas des aînés / les 100 ans de M. NOURY
- Salle de loisirs - tarifs
- École - Cantine - garderie
- Coordonnées - Lotissement
- Recensement de la population / recensement citoyen
- Les élections municipales 2026

PROJETS *réalisés et à venir*

- Travaux bar-restaurant-logement
- Viabilisation - construction de 4 logements Mayenne Habitat
- Acquisition de matériels - défibrillateur
- Classement des archives communales
- Antenne téléphonique
- Terrain de football 5*5
- Aménagement de sentiers - ancienne carrière
- Étude panneaux photovoltaïques - cantine
- Fermeture du réseau télécom

ENFANCE *et Jeunesse*

- Le centre de loisirs
- Service seniors
- Le RPE / chantier argent de poche
- L'APE Maurice Carême

- L'EHPAD La Charmille.....pages 28 à 29
- L'ÉCOLE.....pages 30 à 32
- VIE ASSOCIATIVE.....pages à 33 à 39

ASSOCIATIONS

- Club de l'amitié
- Vaincre la mucoviscidose
- Gym seniors
- Théâtre « Esperluette des Vallées »
- US Chantrigné section football
- Comité des fêtes

- LA VIE DES TERRITOIRES.....pages 40 à 44

- Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères 2027
- La MDA simplifie les démarches pour les personnes âgées/situation de handicap
- Les transports
- le Don d'organes
- Don du sang

- Jeu concours photos.....pages 46

État Civil

Bienvenue à eux et félicitations aux parents de :

Automne GARNIER.....	24 décembre 2024
Marcel DEROUAULT.....	22 février 2025
Jules BELLENGER.....	27 février 2025
Noah RAVÉ.....	26 avril 2025
Elena BUSSON.....	21 juin 2025
Charlie LEROY.....	5 juillet 2025
Robin LEGENTIL.....	23 octobre 2025
Alba BOURDAIS.....	20 novembre 2025



Pacs

La mairie a enregistré 1 pacs depuis le 01 janvier 2025.



Ils nous ont quittés...

Louise DAVY.....	04 janvier 2025
Emile FAY.....	16 janvier 2025
Marie-Louise JARRY.....	13 mars 2025
Richard SIMMONS.....	11 avril 2025
Jacques BENOIT.....	21 juin 2025
Louissette LEBLANC.....	21 juin 2025
Marie Josèphe GARNIER.....	11 août 2025
Odile BUSSON.....	23 août 2025
Victor FAVRIS.....	25 septembre 2025



Informations : Pour les naissances et les décès, tous les actes ne figurent pas suivant le souhait des familles.

Evolution des naissances et des décès sur les 10 dernières années :

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Naissances	5	4	6	3	8	8	7	6	4	10	7
Décès	11	9	10	7	12	10	12	5	9	12	11 dont 6 résidents en EHPAD

- Décompte au 01/12/2025

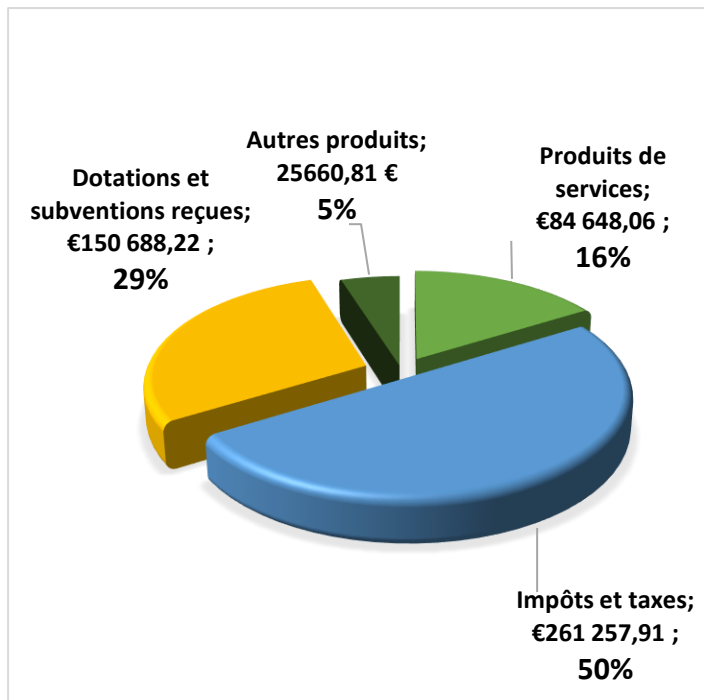
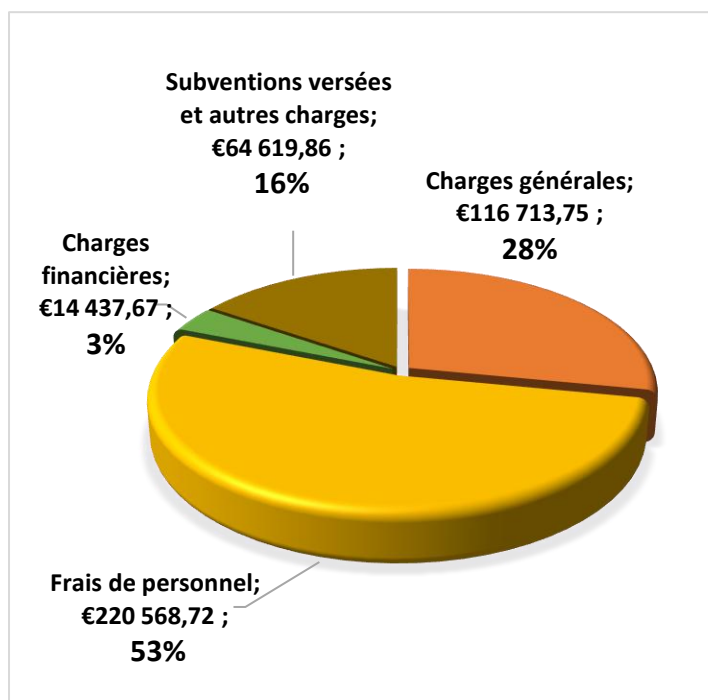
COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2024 :

FONCTIONNEMENT 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 416 340 €

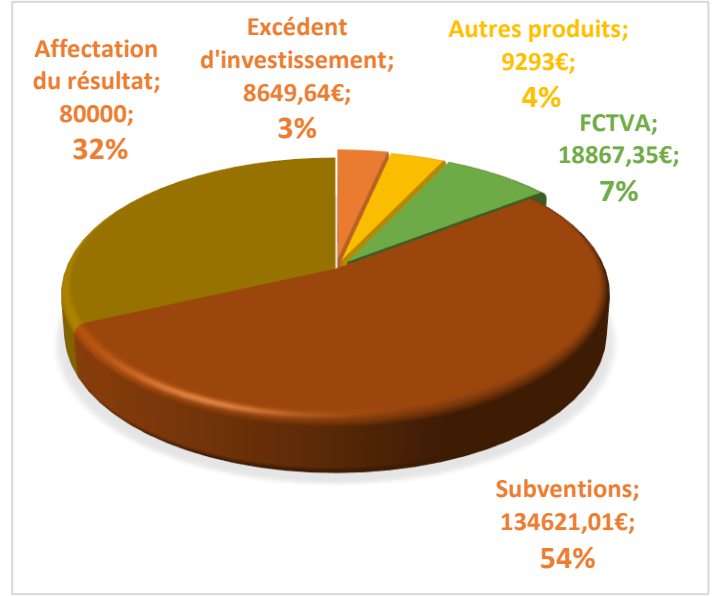
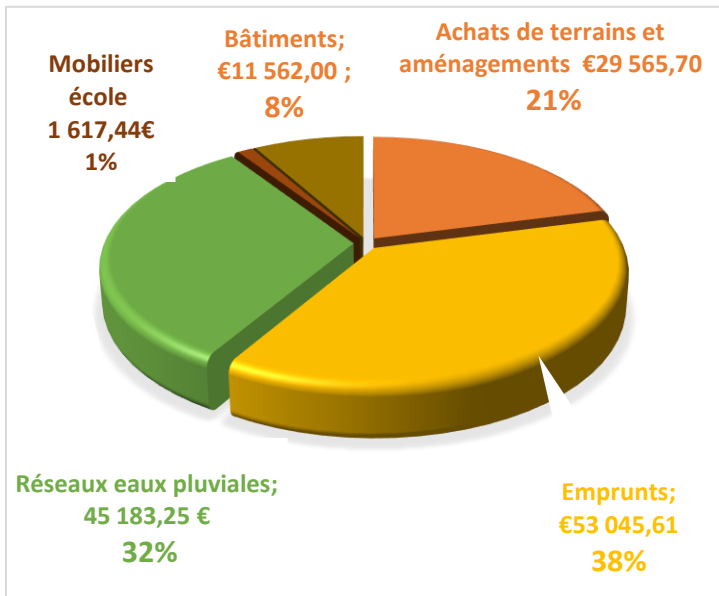
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 522 255 €



Le résultat d'exploitation (dépenses - recettes) est de 105 915 €. Cette somme permet de financer en 2025 une partie des investissements et de rembourser le capital des emprunts.



INVESTISSEMENT 2024



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS : 140 974 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS: 251 431 €

Subventions accordées en 2025 par la Commune

ADER *	1 426 €	École publique	1 300 €
A.F.N.	100 €	Polleniz	170 €
APE	300 €	Prévention routière	50 €
ACA Club d'athlétisme	100 €	SPA	50 €
Club de l'amitié	200 €	Secours catholique	80 €
Club cantonal des aînés ruraux	100 €	UDAF 53	60 €
Comité des Fêtes	300 €	U.S.C. Football*	1 140 €
Esperluette des Vallées	300 €		

ADER : Association des Écoles Rurales (Chantrigné, St Mars sur Colmont et la Haie-Traversaine soit 126 élèves) actions menées : cycle basket, animation échecs, orientation pédestre, et randonnée contée.

Taux des impôts

IMPÔTS LOCAUX	Produit recouvré en 2024	Produit recouvré en 2025	Taux 2024 Commune	Taux 2025 Commune
Taxe Habitation	12 438 €	12 892	14.65%	14.65%
Foncier Bâti	178 693 €	184 027	40.41 %	40.41%
Foncier non Bâti	59 921 €	61 005	41.67 %	41.67%
TOTAL	251 052 €	257 927		

Budget primitif eau et assainissement 2025 :

SERVICE EAU

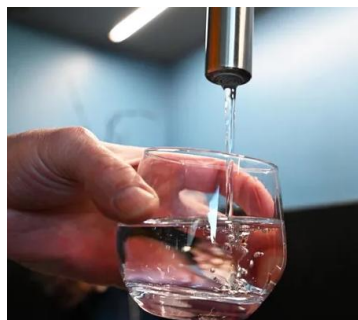
Fonctionnement : **204 881 €**

Investissement : **112 848 €**

SERVICE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : **104 643 €**

Investissement : **37 028 €**



LA DÉTÉRIORATION DES CANALISATIONS EST A LA CHARGE DE L'ABONNÉ.



Arrêt de la loi Notre sur l'obligation de transfert de compétences eau et assainissement

Fin 2023, la CC du Bocage Mayennais a missionné le groupement SEMAPHORES dans le cadre de la prise des compétences eau et assainissement prévue par la loi Notre. Toutefois, l'évolution du contexte législatif, et notamment l'adoption dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat d'une proposition de loi visant à supprimer le transfert obligatoire de ces compétences au 1^{er} janvier 2026, a porté un coup d'arrêt à ces travaux.

Néanmoins, une poursuite des études dans le cadre du Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais (SENOM – compétent en matière d'eau potable et d'assainissement non collectif sur 20 des 27 communes de la Communauté de communes) est actée afin que ledit syndicat puisse envisager de prendre, à titre facultatif, la compétence assainissement collectif. La poursuite des études dans le cadre du SENOM et sous l'angle d'un transfert « à la carte » de la compétence assainissement a par ailleurs été validée par l'Agence de l'eau et le Département, permettant ainsi un maintien des subventions initialement fléchées.

Pourquoi le prix de l'eau peut-il varier ?

Le prix de l'eau dépend de l'abondance de la ressource, de sa qualité et de sa facilité d'accès. Il tient compte également des investissements nécessaires pour entretenir, moderniser, créer et développer de nouvelles installations pour la production de l'eau potable, la distribution et la dépollution des eaux usées. Ces différents facteurs ainsi que la densité de la population desservie font varier le prix d'un territoire à un autre.

Tarifs de l'eau 2026

Qu'est-ce que le tarif unique ?

Le **tarif unique** par mètre cube est une modalité de facturation dans laquelle **le prix du mètre cube d'eau reste identique quelle que soit la quantité consommée** par le foyer.

EAU	Tarifs en € 2025	Tarifs en € 2026
Abonnement	54	50
0 à 50m3	1,11	1,10
55m3 et plus	0,87	



Vous êtes donc concernés par les redevances suivantes :

Eau potable

- **Consommation d'eau potable** : tous les abonnés raccordés au réseau public d'eau potable sont concernés. Elle s'applique, quel que soit l'usage.
- **Prélèvement sur la ressource** : cette redevance représente un effort collectif et solidaire pour la protection de la ressource en eau
- **Performance des réseaux d'eau potable** : tout abonné raccordé au réseau public d'eau potable est concerné. Elle tient compte du volume d'eau potable distribué et de la performance du service de distribution. Plus votre collectivité est performante dans la gestion de ses réseaux, plus le montant de votre redevance est réduit.

Assainissement collectif

- **Performance des systèmes d'assainissement collectif** : toute personne ayant une installation raccordée ou raccordable au système d'assainissement collectif est concernée.

ASSAINISSEMENT	Tarifs en € 2025	Tarifs en € 2026
Abonnement	35	35
0 à 50m3	0,71	0,75
55m3 et plus	0,55	

La vie communale

Fleurissement du bourg

Pour l'année 2026, toutes personnes intéressées pour obtenir des plants au mois de mai sont invitées à s'inscrire à la mairie entre le **01^{er} avril et le 30 avril 2026**.



Le repas des aînés – 15 mai 2025

Ce jeudi 15 mai, la salle des loisirs a accueilli le traditionnel **repas des aînés ruraux**, organisé par la municipalité. Plus d'une soixantaine de convives se sont retrouvés autour d'un menu, préparé avec soin par les bénévoles et le traiteur de Gorron.



**Le repas des aînés aura lieu le
jeudi
21 mai 2026.**



Fête des mères à l'EHPAD

Pour célébrer la Fête des Mamans, la municipalité offre une fleur aux résidentes de l'EHPAD. Un petit geste pour illuminer leur journée et leur rappeler combien elles comptent pour nous.



Les 100 ans de Joseph NOURY

Joseph Noury, menuisier retraité à Chantrigné, a célébré chez lui ses 100 ans samedi 27 septembre 2025.

Joseph Noury a tenu également l'épicerie-café de Chantrigné de 1953 à sa retraite en 1985. Il garde le souvenir vivant de nombreuses transformations qu'a connues le village au fil du temps. La municipalité lui adresse **ses plus sincères félicitations** et lui souhaite encore de belles années.



TARIFS LOCATION SALLE DE LOISIRS 2026

TARIFS pour HABITANTS

	de CHANTRIGNÉ		HORS COMMUNE	
	1 journée	2 JOURS	1 journée	2 JOURS
Grande salle	190	260	280	370
Petite salle	135	200	225	300

Grande salle				
Vin d'honneur	90		145	
Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		130	
Association locale	Gratuité 1 fois/an si "action solidaire"			
Association locale	95	140		
Association bocage mayennais (CHANTRIGNE inclus)			195	255
Association extérieure			205	265

Petite salle (sans scène)				
Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		100	
Association locale	70	115		
Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)			125	185
Association extérieure (sans repas)			205	265

Relevé d'électricité	Avant/après état des lieux
----------------------	----------------------------

La vaisselle est incluse dans la location.

Location de la sono 50 €.



Chauffage/électricité : 0.30 centimes euros/kWh consommé.



Cantine

Effectifs cantine septembre 2025 : **52**

Tarifs 2025/2026 : le repas enfant : **4 €**.

Il est demandé aux parents dont les enfants mangent occasionnellement à la cantine de bien vouloir prévenir à l'avance Mme Béatrice GRASSET. En cas d'absence non justifiée avant 9h, les repas seront facturés.

(Site e-primo ou au 07.65.18.16.21).

Organisation du temps scolaire

La municipalité poursuit la mise en place de deux services de cantine (PS/MS puis GS au CM2).

Les PS/MS mangent de 12h00 à 12h35 et les GS au CM2 de 12h35 à 13h15.

Garderie

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 7h à 8h50 et de 16h40 à 18h30

Prix : **1,80 €** de l'heure (foyer imposable)

ou 1,70 € de l'heure (foyer non imposable)

Dès 16h40, tous les enfants présents sont dirigés vers la garderie. Pour une question d'organisation et de distribution du goûter, les parents ne peuvent les récupérer qu'à partir de 17h00. Le service de garderie est maintenu jusqu'à 18h30.

Un accueil est mis en place le mercredi (De 8h à 14h00) à Chantrigné et l'après-midi à Ambrières- les-Vallées.

La mairie engage chaque année les dépenses suivantes pour l'école :

Chauffage/électricité/eau	8 600 €
Matériel informatique / maintenance	2 600 €
Fournitures scolaires	2 100 €
Entrées piscine	1 200 €
Entretien des bâtiments	990 €
Activités périscolaires	610 €
Assurance	600 €
Petits équipements/papiers	700 €



Remise des bons cadeaux aux CM2

La mairie a organisé une remise des *bons cadeaux* aux élèves de CM2. Ce geste symbolique marque la fin de leur parcours en école élémentaire et les accompagne dans leur passage tant attendu vers le collège.

Les élèves, visiblement fiers et enthousiastes, ont reçu chacun un bon cadeau de 25 euros de la librairie du Marais (Mayenne) offert par la municipalité. Ce présent leur permettra de s'équiper pour leur entrée en sixième ou de se faire plaisir durant les vacances d'été.



Commémoration du 11 novembre

Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées près du monument aux morts lors de la commémoration du 11 novembre. Le verre de l'amitié était offert par la municipalité à la salle des loisirs. Les AFN se sont ensuite retrouvés pour un repas convivial.



M. Louis DEROUAULT, président des AFN.
Mme Françoise DUCHEMIN, Maire.

Merci aux porte-drapeaux, M. Edmond SILLERE
et M. Hugo LANDEMAINE.

Noël à l'école : un moment festif organisé par la mairie

À l'approche des vacances scolaires, la mairie a organisé un goûter de Noël à l'école, pour le plus grand plaisir des élèves. Au programme : chocolats, gâteaux et un moment convivial partagé entre enfants, personnels communaux, enseignantes et élus.

La surprise la plus attendue est arrivée en fin d'après-midi : **le père Noël** a déposé les cadeaux au pied du sapin de la classe maternelle. Un moment magique qui a illuminé les visages et lancé officiellement la période des fêtes. La municipalité soutient cet événement en finançant **4 € par élève**, permettant ainsi d'offrir un cadeau par classe. Cette initiative chaleureuse marque le début des vacances dans une ambiance festive et joyeuse.



Coordonnées des services communaux

<p>MAIRIE Mme LEROY Amandine, Secrétaire Tous les matins de 9h00 à 12h30 (Sauf mercredi)</p>	<p>02 43 00 81 69</p>
<p>ECOLE PUBLIQUE Mme JEUDY Cléo, Directrice</p>	<p>02 43 00 85 09</p>
<p>CANTINE SCOLAIRE Mme GRASSET Béatrice, Agent de Service De 9h à 15h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)</p>	<p>07 65 18 16 21</p>

Lotissement « Les Lavandières »

- 15 parcelles disponibles au prix de 21.00 € le m² (25.20 € TTC).

Recensement de la population 2026

Cette année, Chantrigné réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis,

M. Roland EPIARD, agent recenseur, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



Désormais, vous pouvez compléter le questionnaire avec votre smartphone.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026.

Se faire recenser est un geste civique, simple utile à tous.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

« Pour toutes difficultés rencontrées, nous serons à votre écoute. Je ne doute pas de votre accueil et d'avance vous en remercie. » Françoise DUCHEMIN.

Recensement citoyen dès 16 ans - l'organisation de votre journée citoyenneté !

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire**. Cette démarche citoyenne permet la convocation à la journée Défense et Citoyenneté environ 1 an après le recensement en mairie.

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- + Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- + Vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Municipales 2026 : le mode de scrutin change

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.



Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Projets réalisés

Travaux du bar-restaurant et logement à l'étage

La rénovation du logement permet non seulement d'améliorer le confort des occupants, mais aussi d'augmenter la performance énergétique du bâtiment. Les travaux réalisés comprennent ici la restauration des menuiseries, l'installation d'un système de chauffage par une pompe à chaleur, le renforcement de l'isolation thermique, ainsi que la mise en peinture des surfaces intérieures.



Les anciennes fenêtres ont été remplacées par des menuiseries en PVC et aluminium à double vitrage. Les finitions ont été choisies pour respecter le cachet architectural du logement.

Afin d'optimiser le confort thermique et de réduire la consommation énergétique, un système de chauffage par pompe à chaleur a été installé. Les murs ont fait l'objet d'une isolation. Ces travaux réduisent considérablement les pertes de chaleur et améliorent la classe énergétique du logement.

Les travaux de peinture ont été réalisés sur l'ensemble des pièces rénovées. Ces travaux de rénovation ont permis d'installer le nouveau gérant du bar-restaurant.



Subventions reçus :

Fonds Vert : 27 000 €

Région : 40 000 €

Coût des travaux : 122 000 € HT

« Chez Fred » : un nouveau souffle pour le bar-restaurant

Le bar-restaurant connaît un nouveau tournant avec l'arrivée de ces nouveaux gérants, Frédéric & Sophie et apporte une dynamique fraîche à l'établissement. Passionnés par la restauration et forts d'une solide expérience dans le secteur.

Un projet mêlant tradition et nouveautés.

Frédéric et Sophie souhaitent conserver l'esprit qui fait la réputation du bar-restaurant, tout en y insufflant leur touche personnelle. Ils proposent actuellement :

Menus ouvriers en semaine, le midi "Sur place ou à emporter".

Vente de pizzas à emporter tous les vendredis de 17h30 à 19h45.

Favorisent les circuits courts et les produits de saison.

Les horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi midi.
Samedi uniquement le midi de novembre à fin mars et
d'avril à octobre le samedi soir ouvert.
Café et vente de journaux les matins à partir de 8h00.

Tél : 06.51.20.66.06



Viabilisation du terrain rue de la Chapelle

La commune poursuit son engagement en faveur du développement de l'offre de logements en lançant la viabilisation d'un terrain situé rue de la Chapelle. Cette opération permettra l'implantation de quatre maisons individuelles destinées à être construites par Mayenne Habitat.

Les travaux de viabilisation ont débuté récemment : la création des accès, l'alimentation en réseaux (eau, électricité, assainissement, télécommunications) ainsi que l'aménagement des abords. Ce partenariat avec Mayenne Habitat s'inscrit dans la volonté municipale de proposer des habitations adaptées aux besoins des habitants. Les quatre maisons, conçues pour être fonctionnelles contribueront à renforcer l'attractivité du centre-bourg.

Coût des travaux (répartis sur les budgets eau, assainissement et commune) : 89 190€ HT
Subventions Département (PDH) : 37 608 €
Vente à Mayenne Habitat : 24 000 €
Reste à charge : 27 582 €



Acquisition de matériels TTC/Études

Achat de parcelles – ancienne carrière	5 870 €
Éclairage leds terrain d'entraînements	7 930 €
Diagnostic étude panneaux photovoltaïque	3 180 €
Ordinateur mairie windows11 et double écran	1325 €
Sac à dos brûleur	948 €
Volets salle de motricité - école	4 280 €



Défibrillateur

La municipalité remercie Groupama et le Crédit agricole pour la subvention à l'achat du 2^{ème} défibrillateur sur la commune.

Coût : 1 500 € HT

Groupama : 300 €

Crédit Agricole : 300 €



Filet Pare-ballons



Un filet a été mis en place pour arrêter les ballons près d'une propriété voisine au terrain de football. Merci aux bénévoles du club USC pour l'installation.



Classement des archives communales

La mairie de Chantrigné a décidé de préserver et de mettre en valeur le patrimoine écrit de la commune en faisant appel à une archiviste itinérante du Centre de gestion des collectivités territoriales de la Mayenne pour une mission de 35 jours.

Les documents inutiles ont été éliminés selon la réglementation archivistique française. Ainsi, pour des raisons de confidentialité, 20,3 mètres linéaires d'archives (soit environ 810 kilogrammes de documents) ont été acheminés vers l'entreprise Cosynergie 53, située à Pontmain, pour incinération.

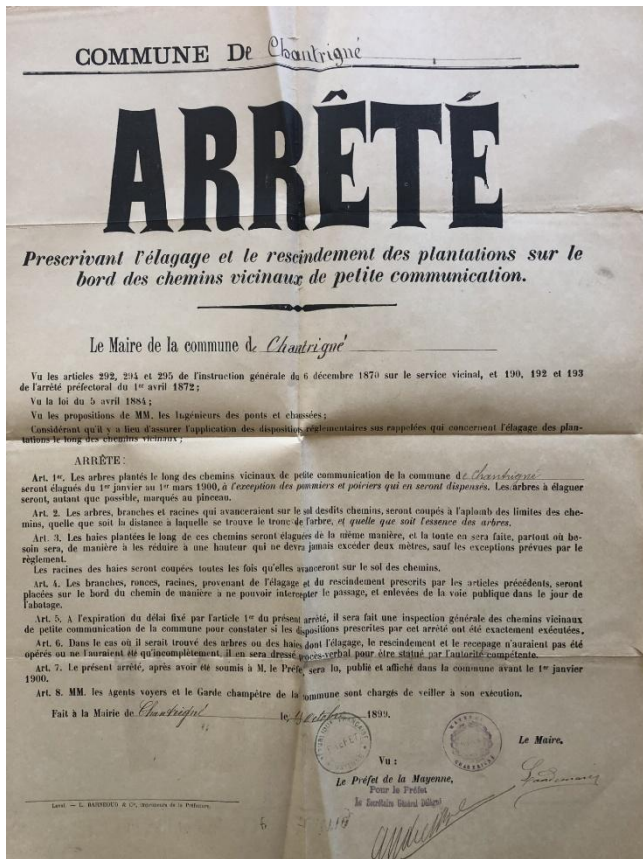


Cadastre napoléonien : copie du tableau d'assemblage, 1952.

Les archives présentant un intérêt historique, juridique et/ou administratif ont été, quant à elles, classées et inventoriées par l'archiviste. 35,6 mètres linéaires de documents (registres des délibérations du conseil municipal, dossiers de construction des bâtiments communaux et des chemins ruraux, permis de construire, dossiers d'élection...) ont été traités afin que le personnel administratif puisse retrouver plus facilement les documents dont il a besoin au quotidien. Une formation a été organisée afin de lui expliquer la nouvelle organisation des archives communales ainsi que les règles et les modalités de communication des documents au public. Deux instruments de recherche ont été réalisés, un pour les archives modernes couvrant la période 1838-1982 (9,1 mètres linéaires) et un pour les archives contemporaines couvrant la période 1983-2023 (26,5 mètres linéaires).



Afin d'accueillir l'ensemble de son fonds d'archives, la municipalité de Chantrigné a réaménagé son local archives et l'a équipé de rayonnages métalliques supplémentaires portant la capacité de stockage totale à 56,3 mètres linéaires. L'accroissement annuel des archives communales de Chantrigné varie de 0,5 à 1 mètre linéaire. A ce jour, le local archives dispose de 20,2 mètres linéaires de rayonnages disponibles, de quoi accueillir les archives communales pendant environ 20 ans.



Entretien de la voirie rurale : arrêté du maire, 1899.



Fête communale : affiche, 1953

Ravitaillement de la population pendant la 2^{ème} guerre mondiale : fiches de demande et de contrôle de la carte d'alimentation, 1940-1947

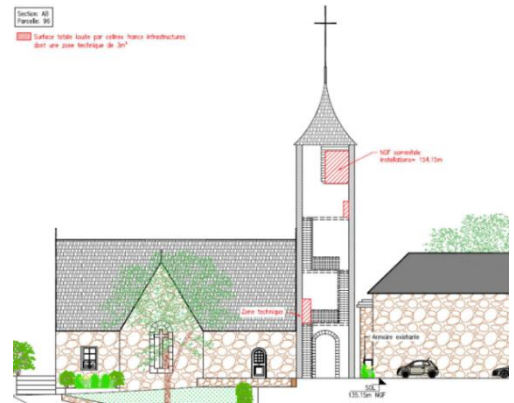


Projets à venir

Antenne téléphonique

Dans un contexte où les usages numériques se multiplient, l'installation d'antenne relais est devenue une priorité pour garantir une couverture mobile performante et continue. Cette antenne est indispensable pour assurer la qualité des communications téléphoniques (pompiers), l'accès à internet mobile, et le déploiement des réseaux 4G et 5G.

L'accord du permis de construire en août 2025 permet une installation en début d'année 2026 dans le clocher de l'Eglise.



Terrain de football 5*5

La réalisation aura lieu au premier trimestre 2026 par le Conseil Départemental.

Un rendez-vous a eu lieu avec le Conseil Départemental le 01 décembre 2025.

Le terrain de football est conçu pour offrir une expérience de jeu dynamique, accessible et adaptée à tous les niveaux. Entièrement clôturé, le terrain permet un jeu continu sans interruptions.



Aménagements d'un sentier – réaménagement de l'ancienne carrière

Le principe d'aménagement consiste à réaliser des cheminements piétons autour de l'ancienne carrière située dans les secteurs Ouest et Est de la route départementale n°243.

Il s'agira également de faciliter l'accès du chemin piétons vers l'allée couverte (monument historique). Les travaux se réaliseront en plusieurs étapes. La première étape est la création d'un chemin piétonnier.

Le montant des travaux est estimé à 148 000 € HT.

Subventions accordées :

DETR (Préfecture) : 50 000€

Conseil Départemental (Contrat de territoire) : 12 636€

La municipalité est dans l'attente d'une autre subvention (mécénat éolien) pour finaliser le projet et le démarrage des travaux.

Étude – potentiel photovoltaïque de la commune de Chantrigné

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle/cantine, la commune a fait appel à Anjou Structure. Le but de cette mission était de vérifier la capacité portante de la toiture. La mission comprenait également une visite sur site pour le relevé des sections et de la géométrie des solives.



Fermeture du réseau téléphonique et ADSL

La commune a été sélectionnée par Orange et fait partie du lot numéro 3 dans la fermeture du réseau historique télécom.

- La fermeture du réseau téléphonique et ADSL de l'opérateur historique orange a déjà commencé.
- La date de fermeture commerciale aura lieu en janvier 2026 et la technique se fera en janvier 2027
- Cette fermeture technique sera définitive.
- Nous vous rappelons qu'il est important d'anticiper ce basculement vers à la Fibre optique pour éviter les blocages éventuels en janvier 2027. (plus de téléphone, ni d'internet ADSL)
- Toutes les lignes sont concernées comme les lignes des robots dans l'agriculture, les Alarmes, les lignes d'ascenseurs, les lignes d'urgences pour l'EHPAD, etc
- Pour ceux qui n'ont besoin que du téléphone, il existe des offres de téléphonie seule chez certains fournisseurs d'accès internet.
- Pour toute question, l'interlocuteur des administrés est son fournisseur d'accès internet.

Communication du Syndicat Mayenne THD et de son délégataire Mayenne Fibre

RAPPEL
Fermeture du réseau Télécom historique pour la téléphonie et l'internet.

POUR MAINTENIR VOTRE LIGNE FIXE, VOTRE TÉLÉPHONE FIXE DOIT ÊTRE CONNECTÉ À LA FIBRE.

TOUS CONCERNÉS

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous, mais seulement votre téléphone fixe, cette information vous concerne.

Votre téléphone ne fonctionnera plus **à partir du 31 janvier 2027.** Vous devez dès à présent évoluer vers un abonnement fibre.

Certains fournisseurs d'accès peuvent vous proposer des offres de fibre optique seulement pour les téléphones fixes. **Contactez dès maintenant votre fournisseur.**

Plus de renseignements sur lafibreprendlareleve.com

Le centre de loisirs



La Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose différents services :

Pour les 3-11 ans :

Accueil de Loisirs les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

Accueil de loisirs Les p'tits potes : Marie-Pierre MALLARD – Elodie SINEUX

Rue des Lauriers 53300 AMBRIERES LES VALLEES

06.60.13.58.94 alshambrieres@bocage-mayennais.fr

Pour les 10-17 ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demie journée suivant l'activité

Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières les Vallées : Ruddy BIANAY

06.10.92.02.71 indijeunes@bocage-mayennais.fr

En pratique :

- ✓ Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- ✓ **Les réservations sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances.** Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Avant toute inscription :

- Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs.
- Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.

Réservation exclusivement sur le portail famille :

<https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil>

Les directeurs sont là pour vous aider.

Informations, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

www.bocage-mayennais.fr



Service seniors

Pour les 60 ans et +

Atelier numérique ou de mémoire, balades santé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service sénior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands évènements.

Service Solidarité Jeunesse : Angélique FONTAINE

02.43.08.77.65 solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

En pratique :

- ✓ Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique « au quotidien »
- ✓ Dans la rubrique « loisirs » des séniors vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

Le Guide du retraité

Téléchargeable sur notre site internet ce guide s'adresse aux retraités et futurs retraités.

Vous y trouverez les réponses à toutes vos questions. Que vous ayez besoin de vous renseigner sur vos droits, d'aménager votre logement, d'aide pour la vie quotidienne, d'aide à la mobilité... nous avons recensé l'ensemble des partenaires qui peuvent vous aider sur le territoire.



Nous sommes là pour vous informer.



Le Relais Petite Enfance

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie BOISGONTIER se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique au bureau du RPE à Gorrion ou sur demande dans les Mairies.

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE.



Contact :

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER

1 Grande Rue - 53120, Gorrion

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

rpe@bocage-mayennais.fr

Chantiers et actes citoyens



Argent de poche

5 jeunes du bocage mayennais ont participé au chantier argent de poche. Cette année, c'était la peinture des buts et les poteaux du terrain d'honneur. Un nouveau look pour le stade !



Association des Parents d'Elèves (APE)

L'association des parents d'élèves de l'école Maurice Carême est constituée de parents bénévoles, mobilisés ensemble afin d'organiser des actions à but non lucratif. Les recettes sont utilisées au profit des élèves de l'école de différentes manières tel que : l'achat de jeux et véhicule pour la récréation, le financement de voyages scolaires (séjour découverte, voyage au ski, sortie scolaire de fin d'année) ou encore l'organisation de manifestations en lien avec l'école et les enseignantes.

L'année dernière, l'APE a financé l'achat d'un banc de l'amitié. Celui-ci a pour objectif de permettre aux enfants d'indiquer un sentiment d'isolement ou de mal-être sans avoir à l'exprimer oralement. Ainsi, lorsqu'un élève y est installé, ses camarades peuvent aller le voir pour discuter ou lui proposer de jouer ensemble. C'est un bon outil dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire.



Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, la rentrée musicale ainsi que le café, offert aux familles par l'APE, ont été renouvelés pour cette rentrée. Un beau moment de convivialité qui permet à tous une reprise dans la bonne humeur !



En décembre, l'APE et les maîtresses réuniront les familles pour présenter le spectacle de Noël des enfants. L'occasion pour eux de faire la rencontre du Père Noël, et pour les parents de se retrouver autour d'une boisson chaude.

Aux beaux jours, les traditionnelles olympiades familiales organisées par les enseignantes clôtureront la fin de l'année scolaire dans une ambiance joyeuse et conviviale. Comme toujours l'APE offrira l'apéritif et mettra à disposition des familles un barbecue afin de prolonger la journée tous ensemble. L'an dernier la course d'orientation dans le bourg de Chantrigné a été très appréciée !

Cette année scolaire 2025-2026, est une année pleine de projets pour nos petits écoliers. Les classes du CP au CM2 se rendront à la montagne au collet d'Allevard en janvier prochain. Les maternelles iront passer quelques jours loin de leur foyer lors de la classe verte qui se déroulera à la ferme Saint Yvière au mois de mars.

Si vous souhaitez aider l'école et les enfants de la commune, et soutenir ces beaux voyages ainsi que d'autres à venir n'hésitez pas à participer à nos prochaines actions :

-vente de gâteaux en mars 2026

-vente de saucissons en mai/juin 2026

-repas de l'école en octobre 2026

- et d'autres actions à venir !

L'équipe de l'APE, est sympathique , dynamique et accueillante ! Alors si vous souhaitez vous investir également n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau, nous sommes toujours heureux de l'arrivée de nouvelles recrues !

Le bureau remercie l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement qui contribue à faire vivre notre école communale !

« La Charmille »

ANIMATION

Au quotidien sont toujours réalisés, des ateliers pâtisserie, du bricolage, un loto avec les enfants de l'école de Chantrigné puis un autre avec les résidents des 2 autres EHPAD (EHPAD La Varenne et EHPAD La Colmont), des spectacles musicaux...

Toutes les activités sont toujours appréciées des résidents.

Nous avons aussi participé pour la première fois à **un concours du Meilleur Pot de Confiture** auquel nous avons gagné le 1^{er} Prix du Concours avec une note de 18/20, les résidents avaient confectionné une Gelée De Mûres.



SORTIES 2025

Tout au long de cette année 2025, nous avons eu l'occasion d'accompagner les résidents dans de nombreuses sorties.



Sortie à la mer à Saint-Pair-sur-Mer.



Sortie en calèche à Juvigné et bien d'autres (pique-nique inter-EHPAD's, croisière...).

Pour information

Toutes les semaines, SIEL BLEU (Gym Douce) a lieu le mercredi matin.

Tous les 1ers jeudis du mois, il y a une messe.

Animations à venir

Spectacle de Noël pour les enfants du personnel et les résidents

Sortie aux illuminations et marchés de Noël pour les résidents



L'école Maurice Carême

À la rentrée 2025, l'école Maurice Carême accueille 58 élèves, répartis en trois classes :

- 24 élèves en PS/MS/GS dans la classe de Cléo Jeudy, accompagnée de Laëtitia Thommeret, ATSEM
- 19 élèves en CP/CE1/CE2 dans la classe de Marie-Laure Fougeray
- 15 élèves en CM1/CM2 dans la classe de Marie Chopin et Manon Piquet.

Tout au long de l'année, de nombreux projets pédagogiques, culturels et sportifs sont venus rythmer le parcours scolaire des élèves.

Des sorties et animations culturelles variées

Les élèves ont été accueillis en musique lors de la rentrée des classes sous des airs de violon joués par une maman d'élève. L'occasion de se retrouver dans une ambiance sereine et joyeuse !

Les visites régulières à la bibliothèque de Chantrigné se sont poursuivies, avec des emprunts de livres réguliers et des lectures offertes. Grâce aux animations proposées chaque trimestre par Yvana, les élèves découvrent une grande diversité d'ouvrages de littérature jeunesse et développent le plaisir de lire.

Des sorties au cinéma de Gorrion ont également été organisées pour toutes les classes :

- *Zébulon le dragon* pour les maternelles
- *Un conte peut en cacher un autre* pour les CP/CE1/CE2
- *Brendan et le secret de Kells* pour les CM1/CM2

Ces films d'animation ont été très appréciés. Ils ont permis aux élèves d'enrichir des thématiques travaillées en classe et de développer la compréhension d'une œuvre audiovisuelle.

Les élèves de la GS au CM2 ont pu découvrir et expérimenter différents instruments de musique, puis assister au concert de la classe orchestre du collège d'Ambrières-les-Vallées.



Les CP/CE1/CE2 ont également visité le château d'eau de Chantrigné pour découvrir le fonctionnement de l'alimentation en eau potable, et le château de Lassay-les-Châteaux afin de plonger dans l'histoire locale et de comprendre l'architecture médiévale.

Les maternelles ont quant à eux exploré le Jardin des Renaudies, à travers des ateliers d'orientation et d'observation d'insectes afin de clore leur cycle randonnée-orientation, de développer leur capacité à se repérer dans l'espace et leur relation à la nature.

Apprendre autrement : des projets pédagogiques ludiques

Écriture de cartes de vœux :

Les élèves de maternelle ont entamé l'année 2025 par un projet d'écriture de cartes de vœux à la personne de leur choix : grands-parents, oncles, tantes, amis, cousins, cousines ou encore voisins, ont eu la chance de découvrir cette belle attention dans leur boîte aux lettres... Une façon amusante de travailler la lettre, l'écriture et le circuit postal.



La fête des 100 jours d'école :

Après avoir compté chaque jour d'école depuis la rentrée, les élèves de maternelle et de CP/CE1/CE2 ont célébré leur 100^{ème} jour d'école. Cette journée spéciale rythmée de jeux et d'activités autour du nombre 100 visait à renforcer la notion de quantité, de dizaines, de centaine, et à susciter l'enthousiasme autour des mathématiques.

Les sciences en action :

En maternelle, une animation sur le compostage, proposée par la Communauté de Communes du Bocage

Mayennais a permis de sensibiliser les élèves aux gestes écocitoyens et de leur faire découvrir le cycle de la matière organique.

Les CP/CE1/CE2 ont bénéficié d'une animation sur les animaux décomposeurs, suivie d'une sortie au Val d'Iège pour une observation scientifique d'insectes.

Les CM1/CM2 ont été quant à eux sensibilisés au gaspillage alimentaire et énergétique.

La semaine des mathématiques :

Tous les élèves de l'école ont participé à la Semaine des mathématiques, organisée autour d'une chasse aux éléments mathématiques dans le village. L'objectif : montrer que les mathématiques sont présentes partout dans notre quotidien, et encourager la créativité en mathématiques à travers la création de problèmes inspirés de leurs trouvailles.

Initiation aux échecs :

Les élèves du CP au CM2 de l'école de Chantrigné et de La Haie-Traversaine ont participé à un tournoi d'échecs à la salle polyvalente de Chantrigné après avoir appris à jouer aux échecs pendant deux mois, tous les vendredis avec Alain, un animateur de la Tour de Mayenne. La majorité des élèves n'avait jamais joué et pensait que ce serait trop difficile, voire impossible pour eux mais, au fur et à mesure des séances, ils ont réussi à jouer avec plaisir et ont développé de nombreuses compétences : logique, concentration, mémoire, compréhension et respect des règles. Les élèves étaient ravis de pouvoir jouer avec de nouveaux adversaires lors du tournoi. Tout le monde a été récompensé et les gagnants ont reçu une grosse médaille. Un bon entraînement pour le tournoi départemental auquel participeront les élèves en 2026.



Prix des incorruptibles :

Tout au long de l'année, les élèves du CP au CM2 ont lu une sélection d'ouvrages dans le cadre du Prix des Incorruptibles, puis ont voté pour leur livre préféré. Ce projet favorise l'autonomie dans la lecture et le plaisir de lire.

Une école ouverte

Lien intergénérationnel :

Les maternelles ont partagé un moment festif à l'EHPAD à l'occasion du carnaval : danses, chants, jeux et goûter avec les résidents ont permis de renforcer le lien entre générations. Les élémentaires ont également rendu visite aux aînés pour un moment convivial autour d'un loto.

Semaine du goût

Du 13 au 17 octobre, les familles des élèves de maternelle ont été invitées à partager un produit de leur ferme, jardin, une spécialité maison ou artisanale dans le cadre de la Semaine du goût. Cet événement avait pour objectif de faire découvrir les principales saveurs (sucré, salé, amer, acide), de découvrir la différence entre produits bruts et produits transformés et de sensibiliser à une alimentation équilibrée et responsable. Les élèves ont clôturé la semaine par la confection de gâteaux et par un goûter partagé avec les familles.

Semaine de la maternelle

Organisée du 24 au 28 novembre, la Semaine de la maternelle sur le thème *À la maternelle j'apprends en développant mon attention et ma mémoire* a permis aux familles de venir observer ou participer à une activité de classe afin de mettre en lumière les apprentissages spécifiques des plus jeunes.

Des temps forts sportifs

Toutes les classes ont suivi un cycle de basketball, conclu par une rencontre inter-écoles à Ambrières-les-Vallées. Les CM1/CM2 ont encadré cette journée dédiée aux maternelles des écoles de Chantrigné, La Haie-Traversaine et Saint-Mars-sur-Colmont.

Les maternelles ont clôturé leur cycle randonnée par une grande marche au Parc de Vaux à Ambrières-les-vallées. Une belle occasion de développer l'endurance et le goût de l'effort !

Les élèves du CP au CM2 ont terminé leur cycle orientation par une journée à Gorron, combinant parcours d'orientation et accrobranche.

Un projet musical pour clore l'année

Le 19 décembre 2025, tous les élèves sont montés sur scène pour un spectacle de Noël organisé avec le précieux soutien de la mairie, des parents d'élèves et de l'Association des Parents d'Élèves (APE). Ce projet musical, mené avec un dumiste (intervenant spécialisé en éducation musicale) s'est construit autour de deux albums de jeunesse abordant des thématiques fortes : l'acceptation des différences et la lutte contre le harcèlement. A travers ce travail pluridisciplinaire, les élèves ont développé des compétences artistiques, littéraires, mais aussi des valeurs essentielles telles que la bienveillance, le respect de l'autre et la coopération. Ce spectacle sera l'occasion de partager avec les familles le fruit de leur engagement collectif et de clore l'année sur une note chaleureuse, créative et porteuse de sens. Le père Noël sera présent pour apporter les cadeaux de l'APE.



La vie associative

Le Club de l'Amitié

49 inscriptions en 2024 pour notre association.

Une douzaine d'adhérents pratiquent la gym le jeudi matin à la salle des loisirs de Chantrigné. Pour d'autres c'est le yoga ou la danse country à la salle polyvalente d'Ambrières les mercredis et vendredis matin.

La plupart d'entre nous se retrouve le jeudi après-midi à la salle des loisirs pour partager un moment convivial avec marche, pétanque, belote ou tarot.

Le repas au restaurant du gué de Gênes offert lors de l'assemblée générale de fin février a connu un franc succès. Pour les nouvelles inscriptions de 2026, contacter Martine MAREAU.

Le concours de belote du 13 mars a été une belle réussite avec 106 équipes inscrites.

Les 15 premières ont apprécié leurs lots de volailles de la Ferme des Vallées.

Merci aux bénévoles pour l'aide précieuse à l'organisation et à la fabrication des gâteaux !

À vos calendriers.

Celui de 2026 aura lieu le mardi 17 mars.

Merci à Marion et Dédé qui nous ont chaleureusement accueillis pour notre pique-nique d'été.

Belle journée de partage puisque chacun apportait un petit quelque chose manger.



Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Vaincre la mucoviscidose – organisation d'un tournoi de pétanque

Le traditionnel **tournoi de pétanque** organisé le 15 août a réuni plusieurs joueurs, venus partager un moment sportif et chaleureux sous un soleil radieux.

Au-delà de la compétition, la journée a surtout été marquée par une ambiance chaleureuse. Une buvette et un stand de restauration ont permis de faire des pauses gourmandes entre deux parties.



Qu'est-ce que
la
mucoviscidose ?

La mucoviscidose est une maladie rare et génétique qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif.

Le chèque de 1 127 euros a été remis aux responsables départementaux de l'association.

Atelier Gym Seniors

La gym pour seniors s'est imposée comme une discipline douce, accessible et complète, qui permet de maintenir le corps et l'esprit en bonne santé. Que l'on soit sportif de longue date ou débutant, il n'est jamais trop tard pour commencer !



La gym pour seniors est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu. **Les séances ont lieu les jeudis matin à la salle de loisirs de Chantrigné.**



Il y a actuellement 21 adhérents.

Contact : Mme Claudine HOREAU 06.86.28.83.50.

L'Esperluette des Vallées

L'année 2025 s'est ouverte sur les traditionnelles représentations théâtrales de la troupe chantrignéenne de l'Esperluette des Vallées.

En première partie, le public a pu redécouvrir les chikens comics avec "la croisère s'amuse" une petite pièce drôle et loufoque jouée avec brio par ses jeunes comédiens : Lyah, Clément, Dylan et Louis.



Les adultes ont ensuite mis en scène "miss purple mène l'enquête" de Dominique Eulalie, une comédie farfelue à la maison de retraite avec des résidents hauts en couleur. Entre mystères, maladresses et éclats de rire, cette pièce a encore une fois séduit ses spectateurs, toujours aussi nombreux et fidèles.



La troupe était très fière de jouer pour une association locale : "cœur de copines", deux amies qui organisent une aventure sportive et solidaire à Madagascar en Juillet 2026. Le but étant d'apporter des fournitures scolaires aux élèves lors de leurs 6 étapes de course à pied d'une dizaine de kilomètres par jour. C'est avec plaisir que la troupe a remis un chèque de 500 euros à Claire et Elodie.

En 2026, l'Esperluette sera de retour!

Pour cette nouvelle saison, la troupe a décidé de jouer pour une cause qui lui tient particulièrement à cœur: les Virades de l'espoir de la Mayenne qui œuvre pour informer sur la mucoviscidose et récolter des fonds pour faire avancer la recherche.



Vous retrouverez les jeunes Chikens Comics en 1ère partie, suivis des adultes dans une nouvelle comédie de Vivien Lheraux : "Pschitt! Pschitt!".

Le synopsis: "Etre comédien, rêver de grands rôles et être contraint de tourner des spots publicitaires ridicules, ce n'est déjà pas simple! Mais lorsqu'un homme débarque et fait voler votre vie de couple en éclats...alors là c'est le pompom! Sous l'oeil de la caméra d'un réalisateur au mauvais caractère, les catastrophes s'enchainent. Gaffes, mensonges et situations burlesques, le tournage promet de ne pas être de tout repos! Attention...action! "



Venez les applaudir à la salle des fêtes de Chantrigné:

Le Vendredi 23/01 à 20h30
Le Dimanche 25/01 à 14h30

Le Vendredi 30/01 à 20h30
Le Samedi 31/01 à 20h30
Le Dimanche 01er/02 à 14h30

Tarifs: 6€ adulte
3€ -18 ans

Infos et réservations : 02.43.08.93.84.



Tous les membres de l'association théâtre de Chantrigné vous souhaitent
une belle année 2026.

US Chantrigné section football

Une saison riche en émotions et en belles réussites !

Le football continue de rassembler à Chantrigné ! Entre performances sportives, initiatives des jeunes et moments de convivialité, l'US Chantrigné confirme qu'elle est bien plus qu'un simple club : une véritable famille sportive où petits et grands partagent la même passion du ballon rond.

Des résultats encourageants : la saison dernière a vu de belles performances de nos équipes.

Les équipes seniors décrochent d'honorables places en milieu de tableau de première et troisième division. L'équipe féminine, toujours aussi motivée, finit 5^e sur 9, un beau résultat pour un groupe en pleine progression.

Bravo à tous les joueurs et joueuses pour leur engagement tout au long de la saison !

Une reprise sous le signe de la convivialité :

La section Fit Foot a fait son grand retour cette année !

Ouverte à tous – parents comme enfants – elle permet de pratiquer le football dans une ambiance détendue, où plaisir et bonne humeur peuvent se partager en famille.



L'école de foot accueille les enfants à partir de 5 ans. Tous les jeunes sont invités à venir essayer gratuitement pour découvrir les joies du ballon rond dans un cadre ludique et bienveillant.

Nos jeunes de 9 à 12 ans évoluent cette saison en entente avec le club d'Ambrières, tandis que les 13-14 ans partagent leur passion avec Lassay-les-Châteaux.

Un vrai défi pour eux, qui apprennent à se dépasser pour trouver leur place tout en cultivant la solidarité entre coéquipiers.

Des moments forts et conviviaux :

En fin de saison dernière, le bureau des jeunes a organisé une superbe sortie au Stade Lavallois. Les U13 se sont investis à fond dans l'organisation : recherche de sponsors, logistique des voitures, invitations des copains... Résultat : près de 50 participants ont partagé cette belle soirée sportive et conviviale !



Autre moment fort de l'année : le tournoi corpo, toujours aussi attendu, s'est conclu par un cochon grillé qui a ravi tous les participants.
Une ambiance chaleureuse et festive, rendue possible grâce à nos nombreux bénévoles – un grand merci à eux !

Un beau parcours en Coupe des Pays de la Loire cette année. L'équipe première a écrit une page de son histoire en atteignant pour la première fois le 6^e tour de la Coupe des Pays de la Loire. Une performance remarquable qui témoigne du sérieux et de la progression du groupe.



L'US Chantrigné continue d'avancer avec passion, dans l'esprit sportif et familial qui fait sa force. Merci à tous les joueurs, éducateurs, bénévoles et supporters qui font vivre ce beau club au cœur de notre commune !

Vous pouvez continuer à nous suivre tout au long de l'année sur Instagram ou sur le site footclubs.fff.fr.

Dates à retenir pour l'année :

- Soirée Choucroute le samedi 14 février 2026
- Assemblée générale le vendredi 29 mai 2026
- Tournoi corpo le samedi 4 juillet 2026
- Tournoi de pétanque le 15 août

A bientôt sur les terrains !



Le Comité des fêtes

Pour cette année 2025, le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle randonnée tracteur anciens le dimanche de la Pentecôte. Celle-ci a réuni une soixantaine de vieux modèles. La journée a débuté par le petit-déjeuner aux tripes ou café-croissant. Le midi, tout le monde s'est rassemblé dans la bonne humeur pour la pause pique-nique. La nouveauté de cette année a été le changement de parcours qui a conduit le cortège à travers les routes du Ribay, de Hardanges. La pause du midi s'est déroulée sur l'ancien terrain militaire de Hardanges. La journée s'est terminée par un repas saucisses-grillades au terrain des sports.



Les prochaines dates à retenir sont :

- L'assemblée générale le 16 janvier 2026 à 20h30 à la salle des associations.
- Fête du printemps le vendredi 20 mars 2026 fin d'après-midi et soirée avec crêpes, buvette, galettes-saucisses et bonne ambiance.
- Randonnée tracteur le dimanche 24 mai 2026 (Pentecôte)

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2026.

La vie des territoires

Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation** au **1^{er} janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.** Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins** et de **l'utilisation du service.**

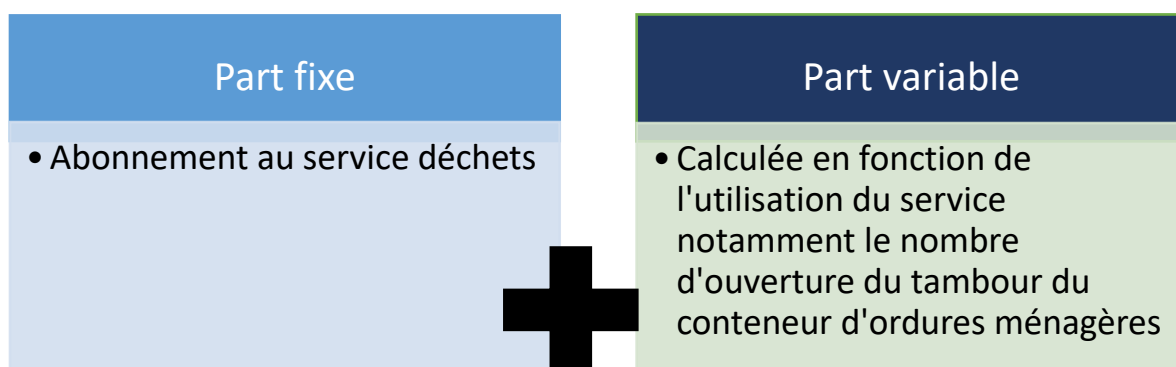
Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages** et **les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

Quel est le principe ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

Comment sera-t-elle calculée ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :



Comment ?

Concrètement, dès le mois de janvier 2026, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, **la même** que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.

Pour des raisons pratiques, un **badge numérique** utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet www.bocage-mayennais.fr, rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02.43.08.77.60).



Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peine d'amende.



Pensez à utiliser des sacs d'ordures ménagères de 50 L max.

Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

Des gestes pour réduire ses déchets



Composter ses déchets de cuisine et de jardin

Distribution gratuite d'un composteur et son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

Nouveauté : l'option grille anti-rongeur !

Renseignement et inscription en ligne ou au 02.43.08.12.71

-90 kg
/hab./an



Appliquer les consignes de tri

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglottes de tri.

-71 kg
/hab./an



Opter pour des produits réutilisables

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

-25 kg
/hab./an

La Maison départementale de l'Autonomie (MDA) simplifie les démarches pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :

- > de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
- > d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
- > d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.

Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :

La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : mda@lamayenne.fr
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
 - Consulter le site mda.lamayenne.fr

Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap

A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : mda.lamayenne.fr ou sur le QR code ci-joint :



Comment se déplacer sur le territoire !

✓ **Klaxit par BlaBlaCar Daily** : est une application pour covoiturer domicile - travail . Il suffit de télécharger l'application Klaxit et de s'inscrire.

✓ **ALEOP** : est un service de transport à la demande. Déplacements ponctuels ou de proximité pour se rendre chez le médecin et pour faire vos courses alimentaires. Centrale de réservation : 0 806 800 053
Ou <https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-deplacements/je-recherche-un-horaire>

✓ **Reso'AP** (Réseau social d'Aides à la Personne) : a pour but de maintenir l'autonomie des personnes à mobilité réduite et faciliter le maintien à domicile. Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes (personnes âgées, en situation de handicap, les personnes en insertion socio-professionnelle, etc...) qui rencontrent des difficultés de mobilité ou d'isolement social et géographique

Horaires de la déchèterie – Ambrières les Vallées

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
Lundi et Mercredi	15h à 18h	15h à 17h30
Vendredi	10h à 12h	10h à 12h
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30

Numéros de téléphones utiles et permanences

ALSH Ambrières-les-Vallées	02.43.08.95.11
ADMR (Aide à domicile)	02 43 04 69 08
Bibliothèque Chantrigné	02 43 30 25 59
Composteur/ Lombricomposteur	02 43 08 12 71
Facturation ordures ménagères	02 43 08 77 60
SIMAD (Soins infirmiers)	02 43 08 83 52
Services Techniques de la CCBM	02 43 08 01 79
Service Propreté	02 43 08 15 69

Le Don d'organes et de tissus

« en parler »

En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.

La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour Sauver des Vies, il faut l'avoir dit.

- Grâce à la générosité des donateurs et de l'engagement fort des équipes médicales, 6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

France Adot 53
Maison des Associations
17 rue de Rastatt
53000 LAVAL
Tél/Répondeur : 02.43.90.68.10

Mail: franceadot53@orange.fr
<https://www.facebook.com/FranceADOT53>
<https://www.instagram.com/franceadot53>
<https://twitter.com/53Adot>



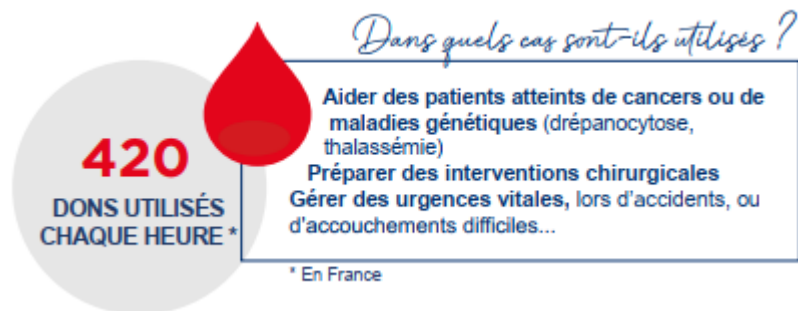


DONNER DE SON SANG, UNE HABITUDE À PRENDRE

DONNER SON SANG, À QUOI CELA SERT ?

Le sang, c'est la vie et aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain, c'est pour cela qu'il est vital de donner son sang régulièrement. Les composants sanguins (globules rouges, plasma, plaquettes) sont prélevés en simultanée lors d'un don de sang. Chaque patient reçoit ensuite uniquement le produit dont il a besoin. L'EFS garantit la

valorisation des produits sanguins labiles et met tout en œuvre pour maintenir un taux de péremption en dessous des 0,07% par an. D'une durée de vie de 42 jours, les globules rouges sont les produits sanguins les plus utilisés pour une transfusion



JE PEUX

DONNER MON

SANG SI ...

- J'ai entre 18 et 70 ans avec ma carte d'identité
- Je pèse plus de 50 kg
- J'ai patienté 8 semaines entre 2 dons dans la limite de 4 fois / an pour une femme et 6 fois pour un homme
- J'ai pris RDV sur le [site](#) ou l'appli Don de sang
- J'ai prévu 1h00 de temps

Venez donner votre sang à Ambrières les Vallées

Mardi 17 février 2026

Mardi 21 avril 2026

Mardi 23 juin 2026

Mardi 18 août 2026

Mardi 20 octobre 2026

Mardi 15 décembre 2026

Jeu concours photos

Les photos sont prises sur le territoire de Chantrigné.

A vous de jouer !



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6

**Le nom du gagnant sera donné le jour de la cérémonie des vœux
le 10 janvier à 14h30.**

**Un bon d'achat de l'épicerie Viveco d'une valeur de 60 euros, sera remis au gagnant
ce même jour autour d'une galette des rois.**

Concours de la meilleure photo 2026

Pour la troisième année nous vous proposons de nous envoyer vos meilleurs clichés pris obligatoirement dans la commune :

Ce 3ème concours n'a pas de thème particulier, les photos doivent être prises sur la commune dans le but de valoriser et de faire découvrir le patrimoine (paysages, habitat, faune, flore, décors naturels ou insolites...).

L'objectif de ce concours : Valoriser la commune à travers le regard que portent sur elle ses habitants pour illustrer la couverture du prochain bulletin municipal.

La taille des photos : 15*21 et non retouchée. (En noir et blanc ou en couleur).

Les clichés seront ensuite jugés par une commission. La meilleure photo sera récompensée.

Le règlement de ce concours photos 2026 :

Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, à partir de 10 ans. **Il y aura un concours adultes et enfants.** Vous pouvez présenter **2 photos maximum par participant**, sous forme numérique (format jpeg).

Sont exclus du concours : les photographes professionnels, les organisateurs du concours.

La participation est libre et gratuite.

Ces photos doivent être obligatoirement prises sur le territoire de la commune. Tout participant s'engage à faire parvenir un cliché dont il est l'auteur. Les photographies ne doivent pas mettre en scène des personnes physiques.

Les photographies même non primées seront cédées à la municipalité et pourront faire l'objet d'exposition publique, de diffusion sur le site officiel, et d'autres supports de communication de la Commune. Le photographe ne percevra aucune rémunération à ce titre.

La sélection finale sera établie par un jury composé des membres de la commission citoyenneté.

Les photos seront exposées lors de la cérémonie des vœux du maire 2027 et la photo lauréate du concours illustrera la couverture du prochain bulletin municipal.

Pour participer, envoyer vos « œuvres » à l'adresse email suivante :

contact@mairie-chantrigne.fr (avec en légende **lieu, date, auteur**).

Les envois doivent impérativement comporter :

- votre nom et prénom
- votre date de naissance
- vos adresses
- la mention suivante : « Je soussigné(e) » votre nom « déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les conditions »
 - Vous avez jusqu'au **2 octobre 2026** pour remettre vos chefs d'œuvre.